

GRAND ORAL DU BACCALAUREAT

Portfolio



Ce document, destiné aux élèves de terminale du lycée La Martinière Duchère, vise à présenter le grand oral du baccalauréat sous tous ses aspects. Il permettra à chaque élève de préparer au mieux cette épreuve particulièrement importante puisqu'elle porte sur un coefficient de 10 pour la série générale et de 14 pour la série technologique.

Références réglementaires

Notes de service n° 2020-036 et n° 2020-037 du 11-2-2020, respectivement pour le baccalauréat général et pour le baccalauréat technologique.

Principe

Il s'agit d'une épreuve orale de 20 minutes, consécutive à une période de préparation de 20 minutes.

Coefficient : 10 [voie générale] et 14 [voie technologique]

Evaluation de l'épreuve

L'épreuve est notée sur 20 points.

Le jury valorise la solidité des connaissances du candidat, sa capacité à argumenter et à relier les savoirs, son esprit critique, la précision de son expression, la clarté de son propos, son engagement dans sa parole, sa force de conviction.

Le jury est composé de deux enseignants dont l'un au moins représente une des spécialités de l'élève.

Déroulement de l'épreuve

Le Grand oral dure 20 minutes après 20 minutes de préparation.

Le candidat présente au jury deux questions préparées avec ses professeurs et éventuellement avec d'autres élèves, qui portent sur ses deux spécialités, soit prises isolément, soit abordées de manière transversale en voie générale. Pour la voie technologique, ces questions s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie.

Le jury choisit une de ces deux questions. Le candidat a ensuite 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et créer s'il le souhaite un support (qui ne sera pas évalué) à donner au jury.

L'épreuve se déroule en 3 temps :

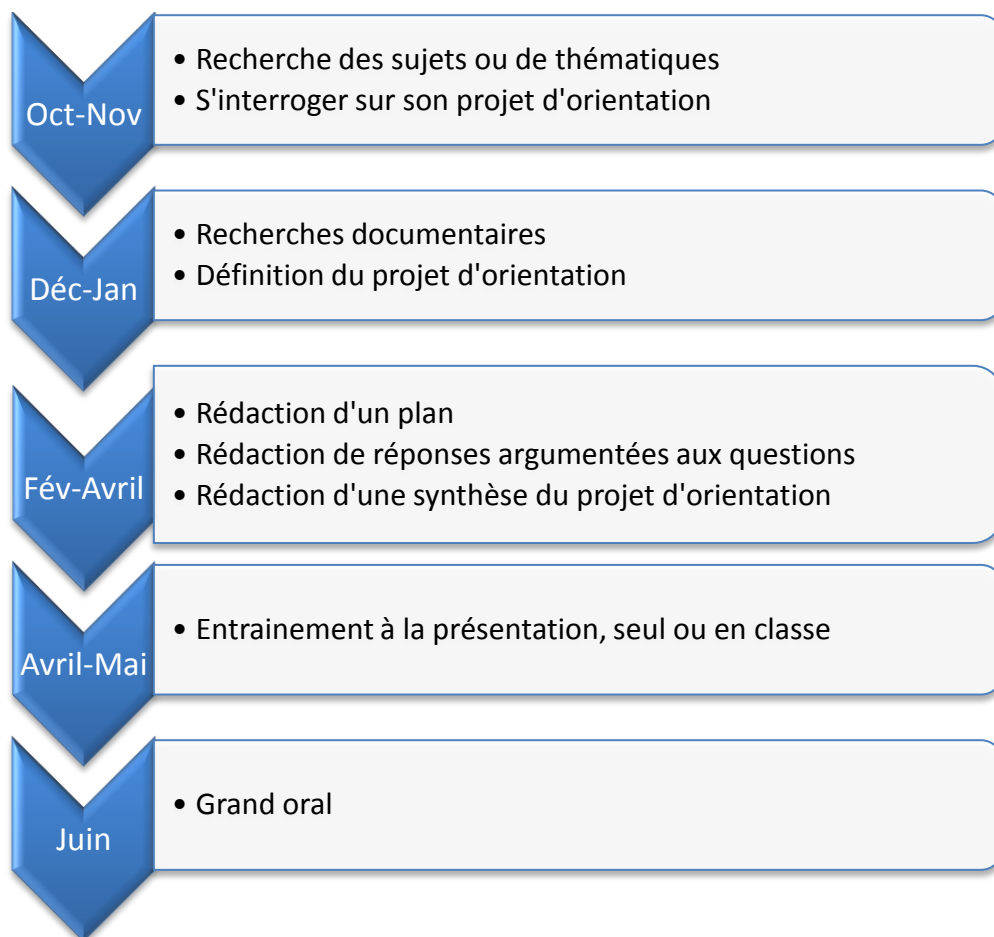
- Au début de l'épreuve, le candidat présente au jury deux questions. Ces questions portent sur les deux enseignements de spécialité soit pris isolément, soit abordés de manière transversale. Elles mettent en lumière un des grands enjeux du ou des programmes de ces enseignements. Elles sont adossées à tout ou partie du programme du cycle terminal. Elles ont été élaborées et préparées par le candidat avec ses professeurs et, s'il le souhaite, avec d'autres élèves.
Les questions sont transmises au jury, par le candidat, sur une feuille signée par les professeurs des enseignements de spécialité du candidat et portant le cachet de son établissement d'origine. Le jury choisit une des deux questions. Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un support qu'il remettra au jury sur une feuille qui lui est fournie. Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation. L'exposé du candidat se fait sans note. Le candidat explique pourquoi il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y répond. Le jury évalue les capacités argumentatives et les qualités oratoires du candidat.
- Ensuite, pendant 10 minutes, le jury échange avec le candidat. Ce temps d'échange permet à l'élève de mettre en valeur ses connaissances, liées au programme des spécialités suivies en classe de

première et terminale. Le jury peut interroger le candidat sur toute partie du programme du cycle terminal de ses enseignements de spécialité et évaluer ainsi la solidité des connaissances et les capacités argumentatives du candidat.

- Les 5 dernières minutes d'échanges avec le jury portent sur le projet d'orientation du candidat. Le candidat montre que la question traitée a participé à la maturation de son projet de poursuite d'études, et même pour son projet professionnel. Il expose les différentes étapes de la maturation de son projet (rencontres, engagements, stages, mobilité internationale, intérêt pour les enseignements communs, choix de ses spécialités, etc.) et la manière dont il souhaite le mener après le baccalauréat. Le jury mesure la capacité du candidat à conduire et exprimer une réflexion personnelle témoignant de sa curiosité intellectuelle et de son aptitude à exprimer ses motivations. Le candidat effectue sa présentation du premier temps debout, sauf aménagements pour les candidats à besoins spécifiques. Pour les deuxième et troisième temps de l'épreuve, le candidat est assis ou debout selon son choix. Si la question traitée concerne l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales, chacun des deux premiers temps de l'épreuve orale terminale peut se dérouler, en partie, dans la langue vivante concernée par l'enseignement de spécialité, selon le choix du candidat.

Le jury va porter son attention sur la solidité des connaissances, la capacité à argumenter et à relier les savoirs, l'expression et la clarté du propos, l'engagement dans la parole, la force de conviction et la manière d'exprimer une réflexion personnelle, ainsi qu'aux motivations du candidat.

Plan indicatif de préparation de l'épreuve



Développement schématique de vos propositions

Question 1	Question 2
Documents de référence	Documents de référence
Plan d'intervention	Plan d'intervention
Réponse argumentée	Réponse argumentée
Relation avec le projet d'orientation	Relation avec le projet d'orientation

Nom, prénom :

Classe :